

Avis public d'élection

Municipalité : Saint-Hilaire-de-Dorset

Date du scrutin : 2 juin 2024

Par cet avis public, Roch Grondin, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

2. Poste de maire ou mairesse

3. Poste de conseiller ou conseillère siège no 5

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection (ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant)

Du 19 avril au 3 mai

L'administration municipale travaille à distance. Nous sommes disponibles par courriel et nous retournerons les appels le plus rapidement possible,

Merci de votre compréhension.

L'administration municipale

847, rue Principale, Saint-Hilaire-de-Dorset (G0M1G0)

Téléphone : 418-459-6872

Courriel : munsthilaire@gmail.com

3. Attention : le vendredi 3 mai 2024, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue

4. Vous pourrez voter par correspondance si vote domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité :

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite au président d'élection au plus tard le 21 mai. Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 22 mai. Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 27 mai, vous pourrez communiquer avec le président pour en recevoir de nouveaux. Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi 31 mai à 16H30.

5 Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche le 2 juin, de 10h à 20h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche le 26 mai, de 12h à 20h**

6. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : M. Jean-Charles Bellemare

7 L'adjoint suivant a été désigné pour recevoir des déclarations de candidature (le cas échéant)

M. Jean-Charles Bellemare

8. Vous pouvez joindre le président d'élection(l'adjoint d'élection) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous,

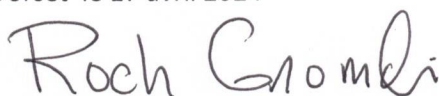
Président d'élection (adjoint d'élection)

Adresse : 847 Rue Principale, Saint-Hilaire- de -Dorset

Téléphone : (418) 459-6872

Donné à, Saint-Hilaire -de- Dorset le 17 avril 2024

Roch Président d'élection



SM-1 (22-03), loi sur les élections et les référendums dans les municipalités ,art. 99